

LA REVUE DE MICHEL ONFRAY 

FRONT POPULAIRE

« SOYEZ RÉSOLUS À NE PLUS SERVIR ET VOUS VOILÀ LIBRES ! » LA BOÉTIE

NUMÉRO 6 - RENTRÉE 2021

Front Populaire : Dans les enquêtes d'opinion, et ce au moins depuis 1945, les Français interrogés ont tendance à considérer que les immigrés sont plus souvent mêlés à des actes délictueux que le reste de la population. Comment expliquez-vous ce sentiment ?

Xavier Raufer : Deux préalables :

- D'abord, il s'agit bien sûr ici "d'infractions de voie publique". Rien des "actes délictueux" que vous évoquez ne concerne d'autres domaines de l'illicite : fraudes financières, atteintes à l'environnement, etc.

- De même, dans ce cas, les "immigrés" sont (à l'origine du moins) des hommes jeunes venus "vendre leur force de travail" : une telle migration n'envoie jamais dans de telles aventures, forcément durables et pénibles, de vieilles dames, des nonagénaires ou des femmes enceintes.

Or la criminalité "de voie publique" est bien sûr le fait d'hommes jeunes. Chez ces migrants économiques (à l'inverse de familles entières fuyant une guerre, un cataclysme), les jeunes mâles sont surreprésentés, par rapport à la population locale, à la pyramide des âges, elle, complète. Quelle que soit l'origine de ces migrants, la proportion de malfaiteurs potentiels en son sein est donc *mathématiquement* supérieure à celle de la population autochtone *comparable*, comprise entre bébés et vieillards. Voyez les Irlandais à New York : leur première génération fut si agitée, qu'aujourd'hui encore, le car de police (*panier à salade* à Paris) y a toujours pour surnom argotique *Paddy Wagon* (Fourgon des Irlandais). *Idem* pour les Juifs dans la mafia new yorkaise des années 1930 : dès la 2e génération, ça s'arrange, dans les deux cas. Le problème de la France est pire : ça ne se calme pas, du fait d'incessantes vagues migratoires peu ou pas intégrées.

Enfin, de toujours, tout phénomène massif, mais incompréhensible, "s'explique" d'abord socialement en mode conspiratif. Du XVIIIe au XIXe siècle, l'économie villageoise devient nationale puis internationale ? Complots Juifs ou Francs-maçons ; attentat du 11 septembre ? Complot de la CIA ou du Mossad, etc.

FP : On vous accuse régulièrement, en général pour tenter de vous disqualifier, d'être le père du concept d'« ensauvagement ». Est-ce le cas ?

Xavier Raufer : Le sociologisme est à la sociologie ce que l'islamisme est à l'islam : dans les deux cas, d'ignares fanatiques maudissent leurs contradicteurs, faute de pouvoir convaincre. Évitant les termes emphatiques, j'ai parlé une seule fois d'ensauvagement dans la préface du superbe "France, orange mécanique" de Laurent Obertone, qui fit exploser le réel criminel à la face de la bienséance médiatique. Or bien sûr, le terme avait déjà servi : dès 1950, dans son *Discours sur le colonialisme*, Aimé Césaire dénonçait "l'ensauvagement de l'Europe" ; en 2005, la politologue Thérèse Delpech publiait *L'Ensauvagement : le retour de la barbarie au XXI^e siècle* (Grasset).

Creusons plus profond : la décennie 1970 révèle la passion gauchiste pour ce "sauvage", cet "ensauvagement" sans cesse invoqué. En 1970, Bernard Kouchner cosigne "La France Sauvage" sur les violences politico-sociales dans la France post-1968. À l'époque, Jean-Paul Sartre dirige chez Gallimard la collection *La France Sauvage* qui publie 17 livres anars-maoïstes. Pauvres sociologues-gauchistes : ils ignorent même leur propre histoire.

FP : D'une manière générale, penser que l'étranger - du simple « voleur de poules » au rôdeur assassin - est un potentiel facteur de troubles au sein des sociétés d'accueil semble être une sorte d'invariant anthropologique qu'on retrouve à toutes les époques dans diverses civilisations. Est-ce une crainte ou un préjugé universel ?

Xavier Raufer : La xénophobie est un réflexe universel, que seule l'éducation réduit et corrige. Pour la France de 2021, que l'essentiel de la criminalité de voie publique soit le fait d'étrangers, ou d'individus d'origine "extra-européenne," aggrave plutôt les choses. Ce n'est pas moi qui le dit, mais le ministère de l'Intérieur. En 2020, deux rapports (police et gendarmerie) sur le crime organisé en France énumèrent tous les groupes criminels à l'œuvre chez nous : hors des bandits corses de Marseille, sur 400 pages de texte environ, plus UN Français d'origine dans les listes ! C'est si criant que ces deux rapports ont été mis en "diffusion restreinte", sans doute pour ne pas alarmer le bon peuple. Mais bien sûr, ces rapports nous parviennent quand même...

FP : Dès lors, peut-on dire que faire un lien entre « insécurité » et « immigration » est un réflexe-fantasme d'extrême droite ?

Xavier Raufer : Ces généralités ajoutent à la confusion. D'évidence, TOUTE l'insécurité n'est pas à 100% provoquée par TOUTE l'immigration. Mais, sur les "territoires perdus de la République", règnent depuis un demi-siècle des gangs à dominante ethnique, issus de l'immigration. Ils contrôlent des trafics toujours plus proches du grand banditisme (trafic en gros de stupéfiants, racket, proxénétisme "des cités", etc.). Fort enrichis en deux générations, ces criminels peuvent désormais corrompre bien des élus et fonctionnaires des deux rives de la Méditerranée.

Un chiffre. La France fume de 30 à 35 tonnes de cannabis par mois ; son seul trafic rapporte à toute la "profession" (l'essentiel, aux caïds, bien sûr) de 1,2 à 1,4 milliard d'euros/an. Or toujours plus, ces *narcos* "doublent" avec un trafic de cocaïne qui, depuis dix ans, arrive en Europe par la voie Afrique atlantique - Sahara - Maghreb - Sud européen. Certains gros *narcos* du Rif, au nord du Maroc, fréquentaient déjà Pablo Escobar vers 1980 et ont une longue pratique des trafics intercontinentaux, Amérique latine-Afrique -Europe. Pas un fantasme, mais une réalité dépeinte précisément et lucidement par les chefs marocains de la lutte antistupéfiants, entre autres.

L'Obs - 28/03/2021 - Liste des plus gros trafiquants de drogue français

Who's Who des barons de la drogue les plus puissants de France (règlements de comptes, réseaux à l'étranger, corruption d'agents publics, policiers, douaniers, moyens logistiques, usage des technologies de dissimulation...) Voici les plus gros trafiquants de la liste : Moufide B. - Reda Abakrim dit *Mourad de Poissy* - Nordine D. dit *Ben de Trappes* - Bouchaïb el-K. dit *Bouch de Dreux* - Kevin Doure dit *El Negro* (Antillais) - Rachid el-M. dit *Le Chinois* - Nasseridine et Abdelrani T., dits *Tic et Tac* et *Les Jumeaux* - Younès L. dit *Le Nantais* - Ali et Messaoud B.

FP : De quelles zones géographiques viennent les délinquants/criminels étrangers ?

Xavier Raufer : Un tel entretien n'a pas vocation à l'encyclopédique. Braquons donc notre projecteur sur deux facteurs majeurs de la "criminalité de voie publique", qui à présent, exaspèrent le plus les Français.

- D'abord, la "Route des Balkans", de la Turquie jusqu'à l'orée de l'Union européenne. Récemment, un rapport d'Interpol estimait qu'environ 80% des individus et biens illicites infiltrés dans l'UE, migrants clandestins, armes illégales, stupéfiants, remontaient de l'orient vers les métropoles européennes, par cette Route des Balkans. Une route qu'empruntent ces clans nomades criminalisés qui notamment, pillent les campagnes françaises, volent des gens faibles ou âgés dans les transports publics, etc. Encore une fois, TOUS ces nomades ne sont pas des criminels - sur terre, nulle population n'est jamais totalement déviante. Même dans les épices mafieux, les criminels sont rares. La province de Palerme compte 1,3 million d'habitants et ses 59 familles ma-

fiieuses décomptées par la Direction des investigations antimafia ont à peine 3 000 membres initiés : c'est dire. Mais les nomades criminalisés sont hyperactifs et de plus, ont le sinistre usage de prostituer, ou de réduire à l'esclavage, leurs propres familles, cousinage et voisinage.

- Puis ces fameux "Mineurs non accompagnés" (MNA), dont la bienséante nomination rappelle l'aphorisme de Georg Christoph Lichtenberg (obscur philosophe, disciple d'Emmanuel Kant) sur le "couteau sans lame dont on a ôté le manche". Car ces MNA, Maghrébins pour les plus problématiques, ne sont ni "mineurs" ni "isolés", mais bien plutôt des majeurs chassant en meute. Le gouvernement en compte "de 2 000 à 3000" criminalisés, une sous-estimation flagrante : au minimum, ils sont 40 000 sur le sol national, privés de ressources - et vivant donc de quoi ? Mais prenons la moyenne de 2 500 de ces malfaiteurs-MNA, dont chaque rapport officiel souligne l'hyperactivité délinquante. Considérons (petit minimum) qu'ils commettent deux infractions par semaine. Sur un an, cela en fait 260 000 - d'usage impunies par une justice s'avouant elle-même "paralysée" par ce phénomène. Prenons maintenant la base plus réaliste de 10 000 MNA criminalisés en France métropolitaine, commettant chacun une infraction tous les deux jours : en un an cela donne \pm 1,8 million de délits ou crimes. Si M. Dupont-Moretti sortait un instant du registre de l'invective pour s'intéresser au réel criminel, puis daignait agir, il soulagerait une population française victime de ce pillage au long cours.

FP : Faut-il distinguer délinquance étrangère et délinquance d'origine étrangère ?

Xavier Raufer : La France est un État de droit, et les criminologues y ont pour seul guide le code pénal. Nous ne définissons pas "crimes" ou "criminels" à notre gré : tout cela est défini par les codes en vigueur, votés et instaurés par le parlement. Si les statistiques aident bien sûr (surtout côté prévention), la loi pose que tout individu est jugé en lui-même, sans que ses origines, sa religion ou autres, n'y interfèrent ; bien sûr, pas dans le sens d'*aggraver* ; et le moins souvent possible, dans celui d'*atténuer*. Voilà le cadre. Signalons cependant l'incohérence de la gauche bienséante et des antiracistes-monochromes, qui vomissent la statistique ethnique dans le champ criminel, pour l'exiger absolument dès qu'il s'agit d'y rafler des avantages personnels sur une seule base raciale. Là encore, leur devise est "quand ça nous arrange". Dans toute cette pitrerie, où est la loi ? Où est la justice ? Où est la logique ? On se le demande.

FP : Peut-on expliquer la délinquance maghrébine ou africaine par le souvenir douloureux de la colonisation ?

Xavier Raufer : ces sornettes émanent d'une secte d'universitaires post-maoïstes. Comme les bambins ont leurs doudous, ces agités ont à tout prix besoin d'un peuple-christ-victime, sur lequel s'épancher. Part dames-patronnesses, part avant-garde délirante, ils s'enflamment désormais pour des ex-colonisés, des minorités sexuelles, etc. Leur truc est toujours le même : à la moindre interrogation, ou contestation de leur élucubrations, ils hurlent au complot nazi, à la volonté de rouvrir les camps de la mort. Rien de plus dangereux que des individus frustrés de leur dévorant désir de faire le bien : on sait ça (au minimum) depuis la Terreur. Ce tam-tam culpabilisateur à 100% factice, n'existe que par des réseaux sociaux ou médias complices ou cyniques, désireux de "faire le buzz", de multiplier les "clics" par cascades de scandales futiles.

Ceci posé, venons-en à votre question : le colonialisme, fond de tableau de la violence sociale dans la France du XXI^e siècle débutant ? Il appert que je fréquente de longue date des zones hors-contrôle périurbaines et des lascars qui les hantent. Voici longtemps, j'ai réalisé (abasourdi au début) que pour ces "jeunes-de-banlieues", les criminologues étaient des sortes de collègues à qui il était sympa de parler, en mode footballeur d'un côté, *supporter* de l'autre. Je ne compte plus les fois où dans la rue, au bistrot ou en métro, j'ai été abordé par de tels jeunes "On t'a vu dans telle émission... *Wallah*, c'est cool ton job... Dis, c'est vrai que t'as vu des mafieux ?" Dans tous ces cas bien sûr, j'ai accepté le dialogue avec joie... Même, à ma salle de gym du XIII^e, j'ai, au fil des ans, passé des heures au hammam avec des "grands frères" de la banlieue sud, venus lever de la fonte (le banditisme périurbain est un métier TRÈS physique...).

Constat : le colonialisme, ils s'en tapent. Mes interlocuteurs le savent à peine l'histoire de leurs parents... Ce qui outrepassa le présent et le futur immédiat se noie pour eux dans un brouillard confus. Quand j'évoque mes cours et conférences en Algérie ou au Maroc, je les sens méfiants, réticents. Ce *bled* qu'ils disent adorer est au fond pour eux assez inquiétant... Ils savent que la DGSN algérienne, la gendarmerie du Maroc, sont bien plus rugueuses que nos bons flics français. Comme ces lascars sont d'usage quasi-illettrés, leur "patrie charnelle" est celle des séries-Netflix. La lutte de libération nationale ? Bof... Les *Crips* et les *Bloods* de *South Central* Los Angeles, le *gangsta-rap* : attention passionnée.

FP : Nous sommes liés par les accords de Schengen à la libre circulation des personnes. Quel risque représente cet espace de libre circulation pour la sécurité ? Notamment vis-à-vis de la criminalité (mafias, gangs) d'Europe de l'Est ?

Xavier Raufer : qui dit Schengen dit Union européenne. Or en matière sécuritaire, l'UE est une pétaudière. Les grands États-membres se cramponnent à leurs monopoles régaliens. D'où, le mille-feuilles bruxellois s'ingénie à renvoyer la patate chaude aux États sur le crime organisé, le terrorisme, etc. Là-dessus, un kaléidoscope bureaucratique dévotement bienséant et se jetant sur toute ânerie politiquement-correcte. Dans ce milieu, seuls accèdent aux sommets les bureaucrates les plus pâles et effacés - intégrale inversion des lois darwiniennes. Une décennie durant, je fus membre du groupe d'experts académiques d'Europol. Mes collègues (Britannique, Allemand, etc.) et moi-même avons alors subi le "coordinateur de l'UE pour le terrorisme", insipide politiciard belge aux discours d'une si intersidérale vacuité, qu'il était impossible d'en rien retenir. Au bout du compte, des instances para-régaliennes étriquées et inabouties : Frontex aux frontières, Europol pour l'illicite, Eurojust pour la justice, Olaf et l'antifraude, etc. Avec des outils à ce point sous-dimensionnés, envoyer M. Charles Michel et Mme Ursula von der Leyen à Ankara, face au matois RT Erdogan, était fort risqué. On n'a pas été déçus.

FP : Les statistiques ethniques sont interdites en France. Leur publication aurait-elle un intérêt ? Dans quels domaines ? Des inconvénients ?

Xavier Raufer : la criminologie s'intéresse d'abord à ce que font les malfaiteurs ; puis à ce qu'ils sont. Croire que l'un induit intégralement l'autre relève d'un déterminisme totalitaire, privant l'être humain de son libre-arbitre. Notre domaine criminologique surplombe le droit pénal ; nous forgeons des concepts, étudions des phénomènes, ouvrons des perspectives. Ainsi, quand montait une vague terroriste en Europe et qu'elle s'amorçait en France même, je publiai au printemps 1982 un livre d'alerte intitulé "Terrorisme, maintenant la France ?". Depuis, j'ai conservé cette orientation : comprendre tôt, analyser, alerter, expliquer. Tout travail-amont de ce type débouche à terme sur des *politiques*, publiques surtout, parfois privées.

C'est à ce niveau *précurseur* que des statistiques ethniques seraient utiles. En matière répressive, ces indications servent peu, mais préventivement, si ; pour savoir où et sur qui flécher la prévention, renforcer son effectivité. Imaginons que l'on combatte les maladies vénériennes avec un budget aveuglément partagé entre les bonnes sœurs et les libertines : résultat, déperdition des forces, argent gaspillé. Pareil pour les statistiques ethniques ; préventivement utilisées, elles renforceraient l'efficacité des politiques publiques.

Dans leur effet sur l'opinion, ces données fourniraient la mesure réelle des problèmes. On l'a vu jadis dans l'URSS : la censure ne fait qu'alimenter des fantasmes, dix fois plus affolants que le réel. Quand elle *sait*, une population a moins peur. Et quand la crainte recule, la xénophobie aussi. Mais bien sûr, nos antiracistes-monochromes redoutent cela comme la peste : ils y perdraient leur fonds de commerce, leur racket des indulgences... ■